

DOSSIER DE PRESSE



Villeurbanne, le 4 octobre 2016

Avec « Artisans De Notre Avenir, Fiers d'être artisans », toujours plus de proximité, toujours plus de services

- | | |
|--|--------|
| - La liste « Artisans De Notre Avenir, Fiers d'être artisans » | p. 2 |
| - Les cinq combats de la liste « Artisans De Notre Avenir » | p. 3 |
| - « Artisans De Notre Avenir » affiche ses différences | p. 4 |
| - Un programme inscrit dans la continuité du mandat précédent | p. 5-6 |
| - Bilan de la précédente mandature (2010-2016) : exemples de réussites | p. 7-8 |
| - Liste complète des candidats « Artisans de Notre Avenir » | p. 9 |
| - Profession de foi « Artisans de Notre Avenir » | p. 10 |

CONTACTS PRESSE :
Fédération BTP Rhône et Métropole
Sophie Stradiotto // 0683902124
sstradiotto@btprhone.fr

CGPME du Rhône
Emmanuelle MANFREDI // 0472537474
emmanuelle.manfredi@cgpme69.org



La liste « Artisans De Notre Avenir, Fiers d'être artisans »

*Une liste très
représentative des
32000 artisans du
département du Rhône*

*38 candidats associant
expérience et jeunesse*

*13 sortants avec leur
expérience consulaire*

*4 catégories
professionnelles*

*BATIMENT
FABRICATION
SERVICES
ALIMENTATION*

*12 candidates
représentatives des
métiers exercés par les
femmes dans l'artisanat*

Une double proximité pour les artisans : professionnelle et géographique

- Diversité des métiers : 27 métiers représentés, dont un métier d'art : Grégory LAURENT (Les Etains de Lyon à Vaulx-en-Velin), artisan spécialisé en étain d'art, qui réalise des pistes de comptoirs de bar et des plans de travail de cuisine sur mesures
- Bonne répartition géographique des candidats sur l'ensemble du département (ils sont implantés dans les quatre territoires de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône)

Une liste qui compte trois Meilleurs Ouvriers de France (MOF)

- Carole PEYREFITTE, esthéticienne à Lyon,
- Gilles GIROUD, charcutier-traiteur à Villefranche-sur-Saône,
- François POZZOLI, boulanger-pâtissier à Lyon

Une liste ouverte, qui accueille des responsables d'organisations professionnelles : Petites Entreprises de la Métallurgie, Union Nationale des Instituts de Beauté...

La diversité des soutiens, synonyme d'ouverture

La liste « Artisans De Notre Avenir, Fiers d'être artisans » joue l'ouverture ; elle est en effet soutenue par diverses organisations :

- la Fédération BTP Rhône et Métropole, qui compte plus de 400 artisans parmi ses 800 adhérents, et, au niveau national, par la Fédération Française du Bâtiment (35 000 adhérents de moins de 10 salariés sur 50 000 adhérents) ;
- la CGPME du Rhône, qui compte de nombreux artisans dans ses rangs ;
- la Chambre régionale Rhône-Alpes de l'Ameublement ;
- les Petites Entreprises de la Métallurgie (PEM) ;
- le Syndicat Patronal des Entreprises de Nettoyage Région Rhône Alpes (SPENRA) ;
- l'Union Nationale des Instituts de Beauté (UNIB).



« Artisans De Notre Avenir » : une union au service de l'artisanat

- « Artisans De Notre Avenir » (ADNA) est un mouvement créé en 1988 sous le nom GAR (Groupement Artisanal du Rhône), renommé en 2010, pour fédérer tous ceux qui veulent défendre l'artisanat et qui ne se retrouvent pas dans la politique menée par l'UPA.
- « Artisans De Notre Avenir » est une union qui s'élargit progressivement à de nouvelles organisations professionnelles (ameublement, métallurgie, nettoyage, cosmétique, ...).
- « Artisans De Notre Avenir » est représentée et agit à tous les niveaux : départemental (Présidente : Andrée-France Contet), régional et national.



DOSSIER DE PRESSE

PROXIMITE ACCOMPAGNEMENT ANTI-SOLITUDE

Les 3 mots d'ordre de la liste
Artisans De Notre Avenir
qui guident les actions prioritaires
à mener en faveur des artisans

Les cinq combats de la liste « Artisans De Notre Avenir »

"Touche pas à mon métier" :

- Défendre la qualification artisanale et s'opposer à l'ubérisation des métiers qui menace ; l'artisan doit pouvoir vivre de son travail !
- Exiger une qualification professionnelle qui apporte une véritable garantie au client.
- Promouvoir l'apprentissage en allégeant ses contraintes et ses coûts.

"Rester patron chez soi" :

- Supprimer les commissions paritaires régionales interprofessionnelles chargées du dialogue social dans les entreprises artisanales.
- Poussée par l'UPA, la mise en place de ces commissions, financées par une nouvelle cotisation à la charge des artisans, revient à nier leurs capacités en matière de dialogue social.

"RSI, trop c'est trop !" : les artisans sont exaspérés par des mesures qui mettent parfois leur entreprise et leur situation personnelle en danger. Rappelons que le RSI est dirigé au niveau national par l'UPA. Il faut également limiter l'assiette des cotisations en favorisant l'auto déclaration des revenus ainsi que l'auto liquidation des cotisations selon les revenus réellement perçus.

"Des Chambres de Métiers encore plus efficaces" en renforçant la proximité et en mutualisant les services consulaires... Ce qui est déjà bien engagé dans le Rhône !

"Stop aux réglementations abusives" : globalement, ne plus se laisser imposer les mêmes règles que celles qui s'appliquent aux entreprises du CAC 40 (normes, réglementations...) ou des règles quasi inapplicables, comme la pénibilité.

« Artisans De Notre Avenir » affiche ses différences



« Artisans De Notre Avenir », des candidats fiers d'être artisans,
la seule alternative à l'UPA

La liste « Artisans De Notre Avenir » **s'oppose à un certain nombre de mesures qui, comme les 35 heures ou le RSI**, ont été acceptées par les représentants nationaux de l'UPA.

La liste « Artisans De Notre Avenir » conteste notamment les mesures prises par les gouvernements successifs en matière de dialogue social, avec l'aval de l'UPA :

Elle n'accepte pas le prélèvement de 0,15 % de la masse salariale destiné à « financer le dialogue social ». Cette charge supplémentaire pour toutes les entreprises, y compris les entreprises artisanales, ne sert en fait qu'à financer les organisations en charge du dialogue social. **Côté patronal, seule l'UPA a accepté cette "manne".**

- Elle **s'oppose à la mise en place des commissions paritaires régionales interprofessionnelles** (et au prélèvement supplémentaire de 0,016 % pour les financer) pour deux raisons essentielles :
 - Les représentants des organisations syndicales de salariés susceptibles d'intervenir, pour la plupart issus de grandes entreprises, ne connaissent pas bien la réalité ni les spécificités du secteur de l'artisanat.
 - D'autre part, dans les entreprises artisanales, le dialogue social se pratique naturellement au quotidien.

« Artisans De Notre Avenir », une conception MODERNE de l'artisanat

- > Une liste **résolument tournée vers le futur, vers l'artisanat de demain.**
- > Une liste force de progrès affichant la volonté de travailler aux côtés des entrepreneurs qui cherchent à se développer, qui militent en faveur de la liberté d'entreprendre.
- > Une vision moderne de l'entreprise qui met l'accent sur la qualité de l'offre, la diffusion de l'usage du numérique, le développement du travail en réseau, en groupement...
- > Une liste orientée vers la Modernité, mais aussi l'Excellence pour le déploiement du statut de maîtres-artisan...
A preuve, la présence de trois Meilleurs Ouvriers de France sur la liste « Artisans De Notre Avenir ».

Un programme qui s'inscrit dans la continuité du mandat précédent Toujours plus de proximité, toujours plus de services

Forte de son expérience liée à son précédent mandat (Cf. ci-après : Un bilan très positif), la liste « Artisans De Notre Avenir » poursuivra le travail engagé en visant les mêmes objectifs :

Toujours plus de proximité entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône et ses 32000 ressortissants, pour répondre, au plus près, aux besoins réels des artisans.

Toujours plus de services, pour aider à être plus compétitifs et pérenniser leur activité.

Pour atteindre ces objectifs, et permettre globalement que l'artisanat se porte mieux, les membres de la liste « Artisans De Notre Avenir » seront force de proposition et travailleront en équipe au service de TOUS les artisans. Rappelons que l'UPA n'a pas le monopole de la représentation de l'artisanat.

PROXIMITE

Développer le lien entre l'artisan et sa Chambre de Métiers et de l'Artisanat

*Multiplier les actions
sur le terrain à la
rencontre des acteurs
qui interagissent avec
l'artisanat local*

*La liste Artisans De
Notre Avenir renforcera
son action engagée sur
l'ensemble des
territoires du
département du Rhône
pour défendre et
représenter TOUS les
artisans auprès des
décideurs économiques
et politiques locaux.*

Poursuivre le maillage du territoire

La liste Artisans De Notre Avenir multipliera les points de contacts directs entre les artisans et leur Chambre de Métiers, notamment en intégrant les différents pôles entrepreneuriaux du département et de la métropole (Cf. ci-après).

Par ailleurs, lors du précédent mandat, la liste ADNA a mis en place des référents de la Chambre au niveau de chaque antenne (Givors, Lyon, Tarare, Villefranche-sur-Saône). Ce dispositif sera maintenu et étoffé.

Améliorer l'accueil des artisans, notamment au siège, à Lyon

Si les artisans ont facilement accès aux antennes locales de la CMA du Rhône, il est primordial qu'ils puissent aussi profiter des infrastructures du siège, à Lyon. Or, les locaux actuels ne sont plus adaptés, notamment pour répondre à la rapide croissance du nombre d'artisans dans le Rhône : + 6000 en 6 ans !

C'est pourquoi, l'équipe sortante ADNA a décidé d'investir de nouveaux locaux, plus vastes et plus fonctionnels, à Lyon-Confluence, en 2018. Outre le gain de place qui facilitera l'organisation de formations, ou encore l'amélioration des conditions de travail des 90 collaborateurs de la CMA du Rhône, ce déménagement sera l'occasion d'une réorganisation de l'accueil des artisans, ciblé par type de besoins.

Développer les rencontres entre les élus de la Chambre et les artisans

Comme lors du précédent mandat, la liste Artisans De Notre Avenir souhaite que les membres du bureau de la CMA du Rhône se rendent régulièrement chez les artisans d'un même territoire pour analyser la situation locale, décider si nécessaire d'interventions auprès des décideurs locaux, mais aussi pour "faire remonter" au siège les aspirations des artisans implantés sur l'ensemble du département.

SERVICES

Favoriser et accompagner le développement des entreprises artisanales

- **Intégrer des pôles entrepreneuriaux**

La liste « Artisans De Notre Avenir » a le projet, pour la CMA du Rhône, d'opérer des "greffes" sur les différents pôles entrepreneuriaux du département et de la métropole. En ce sens, plusieurs contacts sont déjà pris. La CMA pourra ainsi jouer à plein la carte de la synergie avec les différentes structures qui favorisent le développement des entreprises artisanales.

- **Mutualiser les services des chambres consulaires**

La liste Artisans de Notre Avenir développera les mutualisations de services avec les chambres consulaires, engagera des rationalisations... Des actions communes qui permettront non seulement une meilleure allocation des moyens de la CMA pour engager d'autres projets, mais aussi et surtout pour rassembler des expertises au service de tous les entrepreneurs, qu'ils soient artisans ou à la tête d'une entreprise.

- **Aider les artisans à mieux structurer leur offre**

Faute de temps le plus souvent, l'artisan ne parvient pas à développer sa démarche commerciale. La liste « Artisans De Notre Avenir » accompagnera les artisans à mieux structurer leur offre pour accroître leur activité (sensibilisation, formation...).

- **Inciter les artisans à travailler en réseau, à se grouper**

Dans différents secteurs, les entreprises artisanales gagneraient à travailler en réseau, en groupement, pour proposer une offre globale qui correspond aux attentes des consommateurs. La liste « Artisans De Notre Avenir » va promouvoir cette solution.

- **Renforcer l'accès à la formation continue**

La liste « Artisans De Notre Avenir » considère que pour assurer la pérennité de leur entreprise et développer leur activité, les artisans ont besoin de se former régulièrement, tout comme leurs salariés. Elle encourage la formation continue :

- en recherchant des aides qui facilitent l'entrée en formation ;
- en élaborant des programmes de formation adaptés aux besoins, comme cela a été fait avec la création de l'espace numérique dédié ;
- en mettant à la disposition des artisans des lieux d'accueil pour leurs formations, au plus près de leur entreprise, ainsi que des outils de formation en phase avec l'évolution de leurs besoins.

- **Développer l'apprentissage**

La pérennité et le développement des entreprises artisanales passent aussi par le recrutement de jeunes qui soient bien formés. Déjà très impliqués dans la gestion des centres de formation, les membres de la liste « Artisans De Notre Avenir » mettront tout en œuvre pour développer l'apprentissage.

DOSSIER DE PRESSE

- **Soutenir les artisans dans leurs difficultés du quotidien**

La gestion d'une entreprise artisanale ne cesse de se complexifier : nouvelles normes, nouvelles réglementations... Bientôt la collecte de l'impôt...
La liste Artisans De Notre Avenir apportera davantage de soutien et de conseils à tous les artisans ayant besoin de réponses concrètes ;
- En facilitant l'accès des artisans aux services de la CMA du Rhône
- En informant davantage les artisans des services qui leur sont proposés : conseils juridiques...

Bilan de la précédente mandature (2010-2016) : exemples de réussites

- **Un plan de mandat mené à son terme**

Tout ce qui avait été annoncé début 2011 a été réalisé. A noter : c'est le 1^{er} plan de mandat initié depuis la création de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône en 1934.
- **Des résultats sur les six axes du plan de mandat :**
 - Etre au plus près des artisans***

Création des Rencontres de l'artisanat, nomination d'un élu référent pour chacun des 4 territoires du département, visites d'entreprises par les administrateurs de la Chambre, accompagnement à la création d'entreprises, multiplication des opérations de communication en direction des artisans...
 - Développer les partenariats***
 - Avec les organisations professionnelles, y compris, dans un esprit d'ouverture, avec celles qui ont peu de visibilité
 - Avec les centres de formation d'apprentis (participation aux « Portes ouvertes », aux salons...) et l'Education Nationale (opérations dans les collèges et lycées du département) pour promouvoir les métiers
 - Promouvoir une gouvernance efficiente sur les territoires***
 - Renforcement du service de proximité aux entreprises
 - Mutualisation des services consulaires de proximité, comme le « guichet unique » de Tarare (le seul en France à l'heure actuelle)...
 - Se doter d'infrastructures adaptées***

Création d'un espace numérique dédié (accompagnée du lancement du programme « Atout numérique »)

 - Concrétisation du projet d'une nouvelle Maison de l'artisanat à Confluence pour se doter d'un équipement adapté aux attentes des artisans, pour leur formation notamment.

DOSSIER DE PRESSE

Promouvoir et valoriser l'artisanat auprès du grand public

- Promotion du titre de maître-artisan
- Lancement de la 1^{ère} Biennale européenne de l'Artisanat qui a attiré 20000 visiteurs, dont 1000 scolaires

S'inscrire dans la réforme des chambres consulaires

- Démarche de mutualisation et de rationalisation pour permettre des économies de fonctionnement
- Démarche logique puisque CMA et CCI ont des ressortissants en commun.

- **Un important travail de terrain**

Lors du précédent mandat, les membres élus de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône ont beaucoup « occupé le terrain » : ils ont été présents partout où l'artisanat devait être représenté, défendu...

ANNEXES :

Liste des candidats

Profession de foi



ÉLECTIONS A LA CHAMBRE RÉGIONALE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHÔNE-ALPES ET DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU RHÔNE

Clôture du scrutin : **14 octobre 2016**

La liste « Artisans De Notre Avenir »
Est portée par AUDOUARD Alain (M) – SERVICES – TAXI



1	AUDOUARD Alain	M	SERVICES	TAXI	ECULLY	
2	BERNOLLIN Christophe	M	BATIMENT	PEINTRE	ST GEORGES DE RENEINS	
3	PEYREFITTE Carole	F	SERVICES	ESTHETICIENNE	LYON	MOF
4	JANIN André	M	BATIMENT	CHAUFFAGISTE	LYON	
5	LATAPIE Didier	M	SERVICES	POSEUR AFFICHES	CALUIRE ET CUIRE	
6	BERLIET Isabelle	F	FABRICATION	COUTURIERE	BELLEVILLE S/SAONE	
7	LAURENT Grégory	M	FABRICATION METIER D'ART	ORFEVRERIE	VAULX EN VELIN	
8	SIMONNET Philippe	M	SERVICES	RAMONEUR	PIERRE BENITE	
9	VIVIER Magali	F	ALIMENTATION	BOULANGER PATISSIER	ST LAURENT DE MURE	
10	GIROUD Gilles	M	ALIMENTATION	CHARCUTIER TRAITEUR	VILLEFRANCHE SUR SAONE	MOF
11	JORGE Carlos	M	FABRICATION	AUTOMATICIEN	ST SYMPHORIEN SUR COISE	
12	PONSOYE Anne	F	FABRICATION	COUTURIERE	LYON	
13	VIVANCOS Gilles	M	BATIMENT	PLOMBERIE CHAUFFAGE	CHASSIEU	
14	POZZOLI François	M	ALIMENTATION	BOULANGER PATISSIER	LYON	MOF
15	SUCCU Maria-Montserrat	F	SERVICES	ESTHETICIENNE	MEYZIEU	
16	GIRARDET Christophe	M	ALIMENTATION	BOULANGER PATISSIER	ST GENIS LES OLLIERES	
17	MARION Jean-Luc	M	BATIMENT	STAFFEUR	ST FONTS	
18	LAURET Véronique	F	SERVICES	NETTOYAGE	VAULX EN VELIN	
19	FAVROT Jean-François	M	FABRICATION	FABRICATION ET REFECTION MEUBLES	ECULLY	
20	MULATO Patrice	M	SERVICES	COIFFEUR	LYON	
21	BAYARD Martine	F	SERVICES	FLEURISTE	LYON	
22	CLÉMENÇON Guillaume	M	BATIMENT	MENUISIER	MARCILLY D'AZERGUES	
23	RAYNAUD Sébastien	M	FABRICATION	MARBRIER	VILLEURBANNE	
24	BUFFERNE Carine	F	FABRICATION	CORSETIERE	VILLEURBANNE	
25	LESCHERE Jean Paul	M	BATIMENT	MAÇON	LYON	
26	CELLERIER Pierre Guy	M	ALIMENTATION	CHARCUTIER TRAITEUR	LYON	
27	CHAIZE Nathalie	F	FABRICATION	CRÉATION DE VETEMENTS	CHAMPAGNE AU MONT D'OR	
28	ROUBI Pierre	M	SERVICES	MECANIQUE AUTOMOBILE	LYON	
29	MOREAU Laurent	M	SERVICES	NETTOYAGE	ST ETIENNE DES OULLIERES	
30	PESENTI Evelyne	F	BATIMENT	PEINTRE	VENISSIEUX	
31	FONT André	M	BATIMENT	TRAVAUX PUBLICS	LARAJASSE	
32	COQUARD André	M	ALIMENTATION	FROMAGER	VILLEFRANCHE SUR SAONE	
33	MELINON Geneviève	F	SERVICES	COIFFEUR	ARNAS	
34	MALARTRE Jean Philippe	M	SERVICES	PHOTOGRAPHE	RILLIEUX LA PAPE	
35	ROLLAND Paul	M	FABRICATION	MECANIQUE DE PRECISION	BRINDAS	
36	MOTTET Claire-Marie	F	SERVICES	FLEURISTE	PONTCHARRA SUR TURDINE	
37	BOUVARD Eric	M	BATIMENT	PLOMBIER	VAULX EN VELIN	
38	DULAC Alain	M	BATIMENT	MENUISIER	CUBLIZE	

Elections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat

14 octobre 2016



Vous êtes **Fiers**
d'être
ARTISANS



Votez



Touche pas
à mon métier !

Rester patron
chez soi !

RSI :
« Trop, c'est trop ! »

Chambres de métiers :
plus d'efficacité !

Stop aux
réglementations abusives

Votez pour des artisans qui vous ressemblent, qui sauront
faire entendre votre voix et vous défendre
VOTEZ ARTISANS DE NOTRE AVENIR



Fiers d'être artisans...

... et nous avons toutes les raisons de l'être. Parce que nous, les artisans, créons de l'emploi, assurons un lien social, fournissons des services, formons les jeunes... et nous pourrions faire beaucoup plus !

Touche pas à mon métier !

Défendre la qualification artisanale et la promouvoir auprès des consommateurs.
Lutter contre l'ubérisation et la concurrence déloyale.
Développer l'apprentissage en allégeant ses contraintes et ses coûts.

Rester patron chez soi !

Supprimer les « commissions paritaires régionales interprofessionnelles » (CPRI), porte d'entrée des syndicats dans les petites entreprises.
Défendre nos prérogatives de chef d'entreprise en matière de dialogue social.
Respecter notre spécificité au lieu de nous imposer les règles des grandes entreprises.

RSI « Trop, c'est trop ! »

Réformer en profondeur le fonctionnement du RSI.
Limiter l'assiette des cotisations aux seuls revenus du chef d'entreprise et supprimer les cotisations sur les dividendes.
Mettre en place l'autodéclaration et l'autoliquidation des cotisations.

Chambre de métiers : plus d'efficacité !

Renforcer le service de proximité aux artisans à l'heure de la régionalisation et mieux défendre l'artisanat.
Mutualiser fortement les services consulaires pour une meilleure efficacité.
Proposer des formations de qualité tournées vers l'avenir.

Stop aux réglementations abusives

Supprimer « l'usine à gaz » du compte pénibilité.
Établir, métier par métier, un moratoire sur les normes.
Adapter le Code du travail à la réalité de nos entreprises.



- Nous ne demandons pas des aides, mais de la liberté et un environnement favorable.
- La liste «Artisans de Notre Avenir» est composée exclusivement d'artisans en activité.
- Notre engagement : faire plus pour défendre et représenter les artisans.

VOTEZ ARTISANS DE NOTRE AVENIR

Elections aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat - 14 octobre 2016



Elections Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône 2016

